

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Education et formation

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Education et formation* proposé par deux départements de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Dijon, le département des sciences de l'éducation et le département institut Denis Diderot, est constitué de deux parcours en première année de master (M1) : *Métiers de la recherche en éducation* et *Ingénierie des métiers de l'éducation et de la formation*, et de trois spécialités en deuxième année de master (M2) : l'une axée sur la recherche (*Métiers de la recherche en éducation*), les deux autres axées sur la finalité professionnelle (*Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs* et *Conseiller, consultant, responsable de formation*).

L'objectif affiché de ce master est de faire acquérir aux étudiants un haut niveau de professionnalisation dans les trois spécialités. Les deux départements, sciences de l'éducation et institut Denis Diderot, ont prévu des passerelles entre parcours de M1 en fonction des projets et compétences des étudiants.

L'organisation des études est diverse selon les parcours et les spécialités. Pour le parcours de M1 et la spécialité de M2 *Métiers de la recherche en éducation*, les étudiants peuvent suivre la formation en présence ou à distance. Les quatre semestres sont construits de la même manière, dotés de 30 crédits ECTS (*European credits transfer system*), chacun et divisés en cinq Unités d'enseignement (UE) axées essentiellement sur la sociologie et l'économie de l'éducation ainsi que la recherche. Les horaires d'enseignement sont de 488 heures en M1 et 286 heures en M2. Pour le parcours de M1 *Ingénierie des métiers de l'éducation et de la formation*, les deux semestres sont constitués de 650 heures de cours et 420 heures minimum de stage en entreprise. Pour les spécialités de M2 *Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs* et *Conseiller, consultant, responsable de formation*, la structure est identique, à savoir 360 heures d'enseignement et 420 heures minimum de stage en entreprise.

La formation est ouverte en présentiel et à distance, mais la spécialité *Conseiller, consultant, responsable de formation* n'est proposé qu'en présentiel alors que la spécialité *Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs* n'est proposé qu'en formation à distance. Les enseignements en présence sont délivrés à l'université de Bourgogne.

Synthèse de l'évaluation

La structure du master correspond aux attentes de la formation proposée. Les parcours de M1 sont cohérents avec les spécialités de M2. L'analyse du positionnement du master montre la spécificité de cette formation et son intérêt tant par rapport à l'offre nationale dans ce domaine qu'en comparaison avec les autres masters de l'ESPE de l'académie de Dijon.

La nouvelle licence *Education, formation, enseignement culture* constitue avec le master une formation cohérente et complète, le master trouvant sa place aux côtés des formations proposées par le département Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et préparant aux métiers de l'enseignement.

Le contexte international est pris en compte dans la formation tant par la possibilité de stages pour les étudiants dans des organismes tels l'UNESCO (*United nations educational, scientific and cultural organization*) ou l'UNICEF (*United nations international children's emergency fund*) ainsi que des interventions dans la formation d'enseignants d'universités étrangères sous le couvert de conventions internationales. Une convention de partenariat avec l'Institut international de planification de l'éducation a été signée en ce sens.

En moyenne une dizaine de stagiaires algériens ont été accueillis entre 2011 et 2014. Le dossier signale aussi l'accueil d'étudiants (nombre non communiqué) dans le cadre des programmes Leonardo et Erasmus. Des chercheurs invités (nombre et établissement d'origine non communiqués) semblent également intervenir au sein de la formation.

Hors le parcours *Métiers de la recherche en éducation*, la partie professionnalisante de la formation est très marquée. Le lien avec le milieu professionnel est important dans l'encadrement des enseignements, dans l'accueil des stages, dans la perspective d'emplois. La maquette est articulée autour de l'acquisition de compétences professionnelles, de stages en entreprise et de mémoires professionnels. Le parcours *Métiers de la recherche en éducation* par contre est peu concerné par ce lien avec le milieu socio-économique.

La présence du laboratoire IREDU (Institut de recherche sur l'éducation : sociologie et économie de l'éducation) est un point fort du dossier en ce qui concerne les rapports recherche-master. Mais s'ils sont évidents pour la spécialité *Métiers de la recherche en éducation* (50% des enseignements concernent la recherche) ils le sont beaucoup moins dans les autres parcours/spécialités sinon par la nature de l'encadrement pédagogique.

Points forts :

- Recherche : le laboratoire d'appui du master est très productif, inséré dans un contexte tant national qu'international.
- Mise en place de compétences professionnelles contribuant à attirer les publics de la formation continue et notamment les candidats à la Validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Place de l'international : nombreuses relations avec le milieu associatif notamment mais également avec la recherche.
- Positionnement de la mention dans l'environnement socio-économique et scientifique qui bénéficie aux étudiants.
- Spécificité des spécialités à finalité professionnelle qui contribue à renforcer l'attractivité de la formation.

Points faibles :

- Équipe pédagogique trop restreinte : le suivi des étudiants comme l'évaluation ainsi que la régulation de la formation s'en ressentent.
- Taux de réussite des étudiants peu satisfaisants (en moyenne 50% sur la période du contrat quinquennal 2010-2015).
- Informations présentées dans le dossier parfois incomplètes, notamment en ce qui concerne les procédures d'évaluation, le suivi des étudiants et des diplômés, ou encore l'ouverture internationale.

Recommandations :

Les objectifs et les spécificités de la mention *Education et formation* sont parfaitement justifiés au regard de l'offre de formation actuelle dans le domaine des sciences de l'éducation en France.

Ce dossier est solide et en évolution, porté par une équipe d'enseignants-chercheurs dynamique. Cependant, malgré l'objectif global affirmé de la mention, l'analyse fait ressortir un déséquilibre entre la spécialité recherche qui paraît moins ambitieuse que les deux autres spécialités, notamment en ce qui concerne les aspects de professionnalisation (pas de notification du taux de poursuite d'études en doctorat ni de suivi des diplômés) et d'ouverture internationale.

La cohérence licence-master, avec la nouvelle licence mise en place dernièrement, doit être travaillée pour fournir une continuité et stabiliser les effectifs en master.

La professionnalisation des étudiants qui s'orientent dans la voie de la recherche pourrait constituer un véritable axe de développement pour repenser la formation. Si l'équipe pédagogique affiche la volonté de mettre en place de nouvelles modalités numériques, il serait sans doute judicieux de solliciter le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) pour concevoir de nouveaux dispositifs innovants.

La mise en place d'outils de suivi des étudiants, voire l'exploitation des données existantes en matière de suivi des diplômés, contribueraient sans doute à l'amélioration des taux de réussite. L'écart entre les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle affichés pour cette mention et les démarches mises en œuvre pour favoriser la professionnalisation des étudiants mériterait d'être étudié.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention de master <i>Education et formation</i> comprend deux parcours en M1 : <i>Métiers de la recherche en éducation (MRE)</i> et <i>Ingénierie des métiers de l'éducation (IMEF)</i> et trois spécialités en M2 dont une à finalité recherche intitulée <i>Métiers de la recherche en éducation (MRE)</i> et deux à finalité professionnelle <i>Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs (PESE)</i> et <i>Conseiller, consultant, responsable de formation (CCRF)</i>.</p> <p>Le but de cette formation est de former des professionnels dans trois domaines : l'ingénierie de la formation, la recherche en éducation et l'évaluation des politiques publiques en éducation.</p> <p>La spécialité recherche semble exigeante, adossée à un laboratoire très dynamique et productif, mais peu en lien avec le monde socio-économique.</p> <p>Les deux spécialités professionnelles de M2, très mutualisées (plus de la moitié des enseignements) sont très proches tant dans leur cursus que leurs objectifs et leurs débouchés. La question se pose de la pertinence de leur fusion.</p> <p>Le manque d'articulation entre les trois spécialités et les deux parcours peut être regretté notamment au niveau de la première année de master, même si des passerelles sont mises en place.</p> <p>Des enseignements sont mutualisés avec d'autres formations proposées par l'université de Bourgogne (ex : master <i>Ingénierie des métiers de la culture</i>).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master est adossé à un laboratoire spécialisé dans la recherche en éducation : l'IREDU (Equipe d'accueil - EA 7318), rattaché à l'École doctorale (ED 491) Langages, idées, sociétés, institutions, territoires. Les formations bénéficient de cet encadrement par la recherche qui leur permet de construire un lien serré entre théorie et pratique.</p> <p>Ce master est fortement ancré dans l'offre de formation de l'UB, cohérent au regard de ses spécificités et va bénéficier de la création d'une nouvelle licence <i>Education formation enseignement culture</i> dont il devrait être une poursuite possible pour les étudiants. La formation semble parfaitement intégrée à la fois dans l'environnement scientifique et socio-économique, appuyée sur un laboratoire de recherche (IREDU) et sur un réseau important de professionnels au niveau national comme international. Le dossier présente une liste des structures d'accueil au sein desquelles les étudiants réalisent leur stage : entreprises locales telles qu'associations de formation, établissements industriels (métallurgie) ou organismes internationaux tels qu'UNICEF, UNESCO. Les liens avec l'ESPE semblent bénéficier aux étudiants, notamment pour la mise à disposition de terrains de recherche.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation repose sur une équipe pédagogique dynamique, diversifiée et équilibrée sous la responsabilité d'une Maître de conférences (MCF) de l'ESPE section 70 (Sciences de l'éducation) du Conseil national des universités (CNU).</p> <p>Cette équipe est constituée majoritairement d'enseignants-chercheurs de l'ESPE appartenant au laboratoire IREDU, issus de différents champs disciplinaires :</p> <p>Pour le parcours IMEF : cinq Professeurs des universités (PR) sections 05 (sciences économiques), 70 et 06 (sciences de gestion), six MCF sections 16 (psychologie), 70 et 71 (sciences de l'information et de la communication) dont l'une est responsable pédagogique de la spécialité <i>PESE</i>, deux enseignants, trois Professeurs associés (PAST) dont l'un est responsable pédagogique de la spécialité <i>CCRF</i> et neufs professionnels (conseillers formation, personnels éducation...)</p> <p>Pour le parcours MRE : quatre PR sections 05 et 70 dont l'une est responsable de la spécialité <i>MRE</i>, quatre MCF section 70, trois enseignants et un PAST. Certains enseignants interviennent dans plusieurs parcours ou spécialités. Les deux spécialités professionnelles sont assurées à parts à peu près égales par ces enseignants et des professionnels extérieurs à l'université exerçant dans des structures variées (organisme de formation, établissement scolaire, conseil régional, rectorat,...) alors que le parcours recherche l'est à plus de 80% par les enseignants-chercheurs.</p>

	<p>Le rôle de l'équipe pédagogique consiste, en partie, à se prononcer sur les candidatures et les admissions selon une procédure non formalisée, à participer aux jurys d'examens et assurer le suivi des partenariats.</p>
Effectifs et résultats	<p>On dispose de peu de données sur les effectifs sinon les inscriptions administratives globales en M1 et M2. L'effectif moyen en M1 comme en M2 sur les cinq dernières années est de 136, notablement en baisse en M2 passant entre 2010 et 2014 de 175 à 108 contre respectivement 178 et 133 pour les M1.</p> <p>A noter qu'environ un tiers des M1 sont admis en M2 ce qui semble peu mais n'est pas analysé dans le dossier et que 50% des M2 valident leur master, sans doute en raison de l'étalement de la formation sur 4 ans. Aucune information concernant la poursuite d'études n'est donnée.</p> <p>L'insertion professionnelle des étudiants reste difficile à apprécier compte tenu des modalités d'enquête qui semblent différentes d'une année sur l'autre. Le suivi du devenir des diplômés est « assuré » par l'Observatoire des étudiants de l'université de Bourgogne dont les données figurant dans le dossier ne permettent pas d'éclairer ce point.</p>

Place de la recherche	<p>La mention bénéficie d'un fort adossement à l'IREDU lui-même rattaché à l'ED 491 Langages, idées, sociétés, institutions, territoires.</p> <p>Cet adossement semble bénéficier aux étudiants notamment à travers les enseignements de méthodologie de la recherche, les enseignements thématiques liés aux axes de recherche du laboratoire (sociologie de l'éducation, économie de l'éducation,...), le développement des relations internationales ou encore la participation à des séminaires voire des projets en cours.</p> <p>Un mémoire professionnel est demandé aux étudiants de la spécialité <i>PESE</i> tandis que ceux de la spécialité <i>MRE</i> doivent réaliser un mémoire de recherche. On ne peut que supposer que ces mémoires sont en relation avec les travaux de l'IREDU mais malheureusement rien n'est précisé à ce sujet. Des précisions sur la manière dont les étudiants tirent profit de l'adossement au laboratoire auraient été appréciables (ex : contribuent-ils à l'organisation des séminaires ? combien d'étudiants participent à des projets de recherche ?)</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation des étudiants constitue une véritable préoccupation de l'équipe pédagogique à travers la possibilité d'effectuer un stage, l'intervention de professionnels non enseignants-chercheurs dans la formation qui constitue près de la moitié de l'équipe pédagogique des spécialités professionnalisantes, la visée professionnelle de certaines unités d'enseignements proposés, principalement dans la spécialité <i>Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs</i>.</p> <p>La professionnalisation des étudiants inscrits dans la spécialité recherche n'est cependant pas mise en avant.</p> <p>La liste des compétences à acquérir est cohérente et lisible mais identique pour les deux spécialités à finalité professionnelle.</p> <p>Cependant, les modalités énoncées dans le dossier pour favoriser le développement professionnel des étudiants ne sont pas toujours précisées (ex : élaboration d'un référentiel des compétences par qui ? quand ? analyse des emplois exercés par les anciens ? dans quel contexte ?,...)</p>
Place des projets et stages	<p>Une politique des stages est développée pour deux des trois spécialités qui composent la mention. En M1, un stage conséquent (au moins 420 heures) est obligatoire en parcours <i>IMEF</i> et donne lieu à un mémoire.</p> <p>En M2, la spécialité <i>CCRF</i> est construite sur le principe de l'alternance (au moins 420 heures de stage) suivant une démarche de projet professionnel dont le suivi semble difficile à mettre en place à cause de l'effectif réduit de l'équipe pédagogique au regard du nombre d'étudiants. Il n'est pas fait mention d'un mémoire. La spécialité <i>PESE</i> comprend un stage (au moins 420 heures également) qui est la plupart du temps effectué par les étudiants sur leur lieu professionnel, la plupart d'entre eux étant salariés. Un mémoire basé sur les compétences acquises pendant le stage est évalué par l'équipe universitaire.</p> <p>Les crédits européens affectés au stage varient entre 12 ECTS et 18 ECTS selon les parcours.</p>

	<p>Aucun stage n'est prévu pour la spécialité recherche. Il semble dommage que les étudiants bénéficient de l'encadrement des enseignants-chercheurs mais réciproquement ne participent apparemment pas aux travaux du laboratoire.</p>
Place de l'international	<p>L'international tient une place non négligeable dans le master. Des cours en anglais sont délivrés dans le cadre de l'UE « Anglais, et analyse comparée des systèmes éducatifs » et représentent un volume horaire de 48 HTD (Heures équivalent TD). Les liens sont forts entre la formation et des organismes internationaux (UNESCO, UNICEF...), la Formation ouverte à distance (FOAD) ouvre l'accès au master à des étudiants étrangers, et en présentiel des étudiants algériens viennent se former à l'UB. Les débouchés internationaux sont encouragés mais la mobilité sortante des étudiants semble inexistante.</p> <p>Il manque des données pour apprécier la réelle ouverture internationale de la mention. Des informations complémentaires permettraient de considérer cette ouverture comme satisfaisante voire très satisfaisante.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement en M1 se fait soit de droit pour les étudiants détenteurs d'une licence en <i>Sciences de l'éducation, Sociologie, Économie ou Psychologie</i> soit sur dossier pour les autres étudiants. Il est ouvert aux étudiants et aux salariés, en présence ou à distance avec des aménagements du nombre d'années d'études.</p> <p>Des passerelles sont établies entre les parcours et spécialités, facilitées par la mutualisation de certaines UE.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de dispositif d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'offre de formation à distance pour deux des spécialités repose sur l'utilisation de la plateforme numérique Moodle.</p> <p>La VAE a fait l'objet d'attentions particulières permettant l'accès aux étudiants sur le territoire national ainsi que la formation pour adultes, salariés ou non.</p> <p>Cent-cinq stagiaires de la formation continue ont suivi le master entre 2010 et 2015 dont près de la moitié en contrats de professionnalisation, ce qui représente un peu moins de 10 % des étudiants du master.</p> <p>Les usages du numérique semblent assez limités en dépit du fait que la formation est ouverte à distance pour deux des spécialités qui la composent.</p> <p>Le dossier indique cependant que des modalités numériques innovantes sont en cours de développement...</p>
Evaluation des étudiants	<p>Il est difficile d'apprécier la pertinence des modalités d'évaluation des étudiants sur la seule base des crédits et des coefficients affectés. Les informations qui sont données sont de nature réglementaire (ex : règles de compensation). L'attribution des ECTS est très variable d'une UE à l'autre et les modalités d'évaluation ne sont pas précisées. L'évaluation des étudiants semble suivre les règles classiques de l'enseignement supérieur.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas précisé. Le dossier mentionne dans cette rubrique des éléments relatifs à l'évaluation des étudiants. L'acquisition des compétences semble essentiellement validée par le mémoire de recherche ou de stage et des travaux individuels.</p> <p>Un supplément au diplôme est disponible pour les trois spécialités de la mention. Toutes les rubriques sont bien renseignées.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le tableau de l'insertion et de la poursuite des études est très succinct et ne permet pas une analyse sérieuse.</p> <p>Le suivi des diplômés est insuffisant. La nature des métiers, voire des secteurs d'activité exercés des diplômés, n'est pas précisée. Le nombre d'étudiants qui poursuivent en doctorat n'est pas renseigné. L'organisation d'une rencontre entre étudiants et diplômés mérite cependant d'être soulignée.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour réguler la formation et l'adapter au milieu professionnel, dans le souci d'offrir une formation de qualité.</p> <p>Sa composition exacte n'est pas précisée sinon les qualités des membres participants : enseignants, professionnels et étudiants mais sans en connaître le nombre.</p> <p>Les résultats des différentes évaluations semblent être pris en compte pour améliorer l'existant. Cependant, il manque de nombreuses données pour apprécier la qualité des procédures d'évaluation mises en place.</p> <p>Le CIPE de l'UB assure également une évaluation du master, notamment pour la FOAD, par le biais d'un questionnaire en ligne.</p> <p>Le dossier ne précise ni les résultats, ni les modalités de cette évaluation. Un bilan annuel semble être réalisé au niveau de l'équipe pédagogique.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dactylé par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

